

Division des élèves (DIVEL)

Affaire suivie par :
Laetitia Frébault
Tél : 03 86 21 70 45
Mél : divel58.bureau2@ac-dijon.fr
19 Place Saint-Exupéry
CS 70074
58028 Nevers cedex

Nevers, le 19 août 2024

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'Éducation nationale de la Nièvre

à

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

Objet : programmation, règlement départemental et inscription au dispositif « Collège au cinéma » pour l'année scolaire 2024-2025

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la programmation du dispositif « Collège au cinéma » pour les trois trimestres de l'année scolaire 2024-2025.

La programmation définitivement arrêtée par le CNC est la suivante :

1^{er} trimestre :

- Niveau 6^e/5^e : **Nausicaa de la Vallée du Vent**
- Niveau 4^e/3^e : **Couleur de peau : Miel**

2^{ème} trimestre :

- Tous niveaux : **The Truman show (seulement en VO , sauf pour les classes spécialisées)**

3^{ème} trimestre :

- Tous niveaux : **Jeune Juliette**

Je vous indique également qu'une journée de pré-visionnage des films de l'année se tiendra le mercredi 9 octobre 2024 à La Charité sur Loire. Une journée de formation sera également organisée le lundi 14 octobre 2024 dans les locaux de la DSDEN.

Vous pourrez procéder à l'**inscription de votre établissement via la fiche d'inscription fournie**. Les enseignants devront, à cette occasion, s'inscrire pour participer à ces journées. Ce document d'inscription devra parvenir, avec votre signature, à la DSDEN avant le 6 septembre 2024 délai de rigueur, par courriel à divel58.bureau2@ac-dijon.fr.

Par ailleurs, je vous invite à prendre connaissance du règlement départemental de « Collège au cinéma » accompagnant ce courrier.

Pascale NIQUET-PETIPAS

